

Réf : 46		
Nom du Projet : Assistance technique au Ministère de l'Assistance et de la Réinsertion Sociale dans le cadre du Projet d'Appui aux Populations vulnérables (MINARS)		Pays : Angola
Lieu : Angola		Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) : ⇒ Expert en suivi-évaluation, gestion contractuelle et supervision du projet
Nom du Client : Ordonnateur National du FED		Nombre d'employés ayant participé au projet : 01
Adresse :		Nombre de mois de travail ; durée du Projet : 42 hommes / mois
Date de démarrage (mois/année) : 11/2015	Date d'achèvement (mois/année) : 05/2019	Valeur approximative des services fournis par Olivier Caux : PM Valeur approximative des services fournis par le Consortium : 9 060 400 €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : Louis Berger / PROMAN / PBLH		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés : 529 homme / mois
Nom et fonctions des responsables: Mr. Peter Skinner, CEO Louis Berger International		
Descriptif du projet :		
<p>L'objectif principal de l'Assistance technique de Louis Berger est double :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités institutionnelles du Ministère angolais de l'Assistance et de la Réinsertion Sociale (MINARS) ; 2. Appuyer l'amélioration de l'efficacité du MINARS dans ses interventions dans les secteurs de l'assistance et de la réinsertion sociale par une approche systématique au niveau national. <p>L'objectif spécifique du présent projet consiste à renforcer les capacités institutionnelles du MINARS afin de fournir un service d'assistance sociale améliorée et plus adaptée au niveau national en ciblant les besoins réels de la population, plus particulièrement ceux des plus vulnérables.</p> <p>Le consortium entreprend les activités suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Transfert de compétences et méthodologies aux fonctionnaires du MINARS pour la mise en œuvre de la politique, à travers : <ul style="list-style-type: none"> a) L'évaluation des besoins en formation ; b) Le développement d'un Plan de formation ; c) L'organisation des activités déjà prévues au MINARS ; d) Le développement d'un système de coaching et de formation 2. Mise en place d'un système d'information approprié pour suivre la situation sociale 3. Optimisation des systèmes de communication afin de faciliter l'échange d'informations entre les différentes unités du ministère. Les tâches y afférentes sont : <ul style="list-style-type: none"> a) Un diagnostic pour cerner les besoins en termes d'information et de communication au sein du ministère ; b) L'évaluation de la base de données existante ainsi que du système d'information et de communication déjà en place ; c) Le développement d'un Plan d'acquisition d'équipements afin de répondre de manière adéquate aux besoins du ministère ; d) L'évaluation des besoins du ministère en matière d'équipements, logiciels et autres afin de mettre en œuvre sa politique ; e) L'appui à la mise en place et aux essais des nouveaux équipements et à l'élaboration de bases de données et 		

d'interfaces ;

f) L'élaboration des manuels de l'utilisateur

4. Mise en réseau interinstitutionnel et mise en place de protocoles afin d'améliorer les mécanismes de coordination pour l'échange d'informations :

a) Appui à l'organisation de réunions régulières entre le MINARS et les autres parties prenantes ;

b) Appui à l'implication et à la participation des fonctionnaires du MINARS dans les événements internationaux, et organisation de voyages d'études ;

c) Appui à l'organisation de conférences et de séminaires ;

d) Développement de supports de communication afin de sensibiliser le public aux activités du projet

5. Mise en place d'un système d'information pour la gestion de projets :

a) Définition et recommandation d'un système d'information adéquat pour la programmation, la coordination, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des activités ;

b) Elaboration d'un manuel d'instructions pour le personnel concerné

Résultats

1. Les fonctionnaires et le personnel concerné du MINARS (aux niveaux central, régional et local) et d'autres acteurs institutionnels impliqués disposent des connaissances, méthodes et savoir-faire nécessaires pour analyser, formuler, mettre en œuvre, procéder au suivi et évaluer des politiques, programmes et stratégies dans le domaine de l'assistance et de la protection sociale, avec un accent particulier sur les populations les plus pauvres et plus vulnérables.
2. Le MINARS est doté d'un système d'information approprié pour le suivi de la situation sociale en Angola et pour l'appui à l'analyse, la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et stratégies en matière d'assistance et de protection sociale, avec un accent particulier sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables.
3. Les systèmes de communication internes du MINARS sont optimisés afin de faciliter et de promouvoir un échange horizontal et vertical de l'information pertinente au sein des différents départements et unités. Cela se fera aux niveaux central, régional et local afin de fournir à tous les gestionnaires et fonctionnaires concernés les connaissances appropriées relatives aux activités, politiques, programmes et mesures en matière d'assistance et de protection sociale du MINARS. Cela permet de diffuser les informations aux bénéficiaires et aux parties prenantes.
4. Le MINARS dispose de réseaux de contacts interinstitutionnels aux niveaux national et international, y compris des protocoles et plates-formes pour l'échange d'informations et d'expériences. Ces réseaux visent à améliorer, d'une part, la coordination des interventions des autres ministères concernés par des aspects sociaux, et d'autre part l'identification des bonnes pratiques et enseignements tirés dans les secteurs sociaux dans d'autres pays (en particulier en Afrique sub-saharienne), la coordination des positions communes dans les forums internationaux et la diffusion des informations relatives à ces politiques aux parties prenantes concernées et à l'opinion publique.
5. Le MINARS est doté d'un système d'information pour la gestion de projets visant à faciliter la programmation, la coordination, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des activités et des résultats, ainsi que la présentation de rapports réguliers de suivi et d'évaluation.

Description des services effectivement rendus par votre personnel :

Monsieur Olivier CAUX a assumé, entre novembre 2015 et mai 2019, en tant que Directeur Régional Afrique Australe et Océan Indien / Directeur Général Adjoint de Louis Berger, les fonctions opérationnelles suivantes :

- ⇒ Supervision globale du projet ;
- ⇒ Appui à la mise en œuvre satisfaisante de l'ensemble du projet ;
- ⇒ Suivi de la qualité des prestations fournies au titre du contrat ;
- ⇒ Suivi et vérification de la qualité des livrables et obligations contractuelles au titre de l'Assistance Technique fournie ;
- ⇒ Recherche, sélection et gestion des expertises de courte durée ;
- ⇒ Gestion contractuelle et financière du projet ;
- ⇒ Gestion du Consortium d'Assistance Technique et suivi des relations avec les partenaires ;
- ⇒ Suivi du redimensionnement du projet après quatre années de mise en œuvre, afin de s'adapter aux exigences du client et dans l'optique de l'atteinte pleine des résultats du projet.